



OFFICE DE TOURISME
DU PAYS MÉLOIS



SYNDICAT NORMAND PERCHERONS

VENTE AUX ENCHÈRES DE JUMENTS PERCHERONNES

**FOIRE AUX POULAINS
SAMEDI 26 NOVEMBRE
2022**

À 11H00

SCP P. BIGET & F. NOWAKOWSKI
Commissaires Priseurs Judiciaires

ORNE-ENCHERES

33, rue Demées - 61500 ALENCON

02 33 32 00 02

www.interencheres.com



Crédits photos : @OTPaysMelois

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA VENTE

Les présentes conditions de vente étant reproduites sur les listes, annoncées sur Internet et affichées sur le lieu de vente. Les acquéreurs sont considérés comme les connaissant et les acceptant sans réserve.

FRAIS DE VENTE

A la charge de l'acheteur : 20 % ttc pour les chevaux vendus aux enchères ou à l'amiable.

En cas de non présentation ou du retrait du cheval (sauf certificat vétérinaire) avant la vente, 10 % du montant de l'estimation seront facturés par ORNE ENCHERES.

Après inscription faite et publicité commencée, tout cheval ne pourra être vendu à l'amiable qu'après être passé aux enchères. L'acquéreur, sous la responsabilité des organisateurs, aura à payer une contribution de 20 % ttc du prix de vente du cheval à ces derniers qui procèdera à la facturation et recevra le règlement de l'acheteur.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Les ventes ont lieu exclusivement au comptant par la SARL ORNE ENCHERES. La vente est faite par lui en son nom et pour le compte de propriétaire.

En cas de litige entre acheteur et vendeur, LA SARL ORNE ENCHERES chargée de la vente ne pourra être tenue pour responsable du paiement des frais judiciaires de séquestre et de conservation du ou des sujets en litiges.

GARANTIE PAR LE VENDEUR

Les sujets soumis aux enchères publiques sont, suivant l'usage, sauf indications spéciales, vendus sans garantie, notamment des vices cachés. Toutefois, le vendeur est tenu conformément à la loi, de déclarer les vices rédhibitoires. En cas de réclamations dans les délais légaux pour vices rédhibitoires (30 jours pour la fluxion périodique, 9 jours pour tous les autres cas, nom compris le jour de la vente) ; erreur de signalement ou d'origine ou tout autre cause pour laquelle la garantie aurait été stipulée, l'acheteur devra exercer toute action contre le vendeur. Aucune réclamation ne pourra être acceptée passé le délai d'un mois.

EXAMEN VÉTÉRINAIRE

L'ensemble des chevaux présentés à la vente sont titulaires d'un certificat de bonne santé. Pour les chevaux qui ont fait l'objet d'une visite d'achat, cette dernière est mentionnée au catalogue et sera consultable jusqu'à la vente.

RESPONSABILITÉ DES DOMMAGES CAUSÉS PAR OU À L'ANIMAL

Jusqu'à la vente, c'est-à-dire jusqu'au prononcé de l'adjudication, les chevaux restent la propriété du vendeur. La SARL ORNE ENCHERES ne peut être tenu pour responsable, ni des accidents, ni des maladies ou des dommages quelconques survenus aux animaux ou causés par eux à des tiers, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de vente.

Les opérations d'embarquement ou de débarquement ou toute autre opération similaire, sont faites aux frais, risques et périls du vendeur. Aussitôt après l'adjudication, l'acquéreur se substitue au vendeur pour ces responsabilités.

RÉSILIATION DE VENTE

Tout vendeur sera tenu, en cas de résiliation de vente pour quelque cause que ce soit, de rembourser les frais et honoraires de vente ainsi que toutes dépenses occasionnées par la conservation de l'objet en litige.

PAIEMENT PAR L'ACHETEUR

Toutes les ventes aux enchères publiques étant faites au comptant, tout paiement devra avoir lieu immédiatement après l'adjudication.

Les paiements en espèces sont acceptés :

- Jusqu'à 1 000 euros frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Jusqu'à 15 000 euros frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas Pour les besoins d'une activité professionnelle.

Les montants supérieur à 1 000 euros devront obligatoirement être réglés, Par virement, par carte bancaire ou par paiement 3D Secure (www.orne-encheres.fr). Pour les paiements par chèque, les acheteurs seront priés de présenter 2 Pièces d'identité (de la même personne, correspondant au nom du chèque). En cas de non paiement la SARL ORNE ENCHERES se réserve le droit de transmettre le dossier à son avocat qui se chargera du recouvrement, étant précisé qu'un intérêt de 1.5 % par mois sur le montant total de la facture sera exigible de plein droit à compter de la première mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, ou exploit d'huissier.

FOL ENCHÈRE

La SARL ORNE ENCHERES se réserve expressément le droit de faire procéder à la revente sur folle enchère d'un cheval dont l'acquéreur s'avèrerait défaillant ou incapable. En cas de défaillance d'un adjudicataire (refus de signer, abandon de lieux, ...)avant signature du bon d'achat, la SARL ORNE ENCHERES repassera le cheval en vente sans que la différence de prix puisse lui être réclamée.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Pour tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution des conditions de vente, l'attribution de juridiction est faite aux Tribunaux d'Alençon seuls compétents.

AVIS IMPORTANT

La présentation des chevaux à vendre pouvant comporter des dangers, les visiteurs sont informés qu'ils circulent dans l'enceinte de la vente à leurs risques et périls.

DROIT À L'IMAGE

Toute photographie et/ou vidéo fournies à l'organisation seront réputées libres de droit.

PAPIERS D'ORIGINE

Les chevaux inscrits par le vendeur doivent être accompagnés de papiers en règle comprenant notamment la carte d'immatriculation, le livret signalétique ainsi que l'attestation et le certificat de saillie pour les juments vendues garanties pleines.

Ces papiers devront être obligatoirement remis avant la vente par le vendeur à Orne enchères.



Crédits photos : @OTPaysMelois

APPARTENANT À MME MYRIAM ALRON

MARQUISE CAUVELLIERE

Âge : 6 mois

Mère : Idole cauvelliere

Père : Ibis des forges

APPARTENANT À M. DAVID BREHIN

LIBERTY DU LAC

Âge : 18 mois

Mère : Douchka du lac

Père : Galopin de beaulieu

APPARTENANT À MME JACQUELINE GORET

KILHARMONIE DU VAL MARTIN

Âge : 2 ans

Mère : Filarmonie du val martin

Père : Gaulois des forges

APPARTENANT À M. JEAN-CLAUDE RIBLIER

KARLA DES TOURAILLES

Âge : 2 ans

Mère : Apple de nesque

Père : Embrun de la huardiere

APPARTENANT À ÉLEVAGE DES FORGES

KANKAN DES FORGES

Âge : 2 ans

Mère : Easter des forges

Père : Bandjo de la bretonniere

APPARTENANT À M. ROGER PETIT

KANDY DES GRAPPES

Âge : 2 ans Mère : Fabiola des grappes Père : Bronze des forges



APPARTENANT À MME. JAZY GORET

JERVAINE DE SAINT AUBIN

Âge : 3 ans Mère : Fervaine de st aubin Père : Taquin des archers

Pleine : Gaulois des forges À terme le : 06/23



APPARTENANT À M. CHRISTOPHE JALICOT

IDYLLE DE MONTARIEU

Âge : 4 ans Mère : Ugoline du sauvage Père : Virulus d'atout



APPARTENANT À ÉLEVAGE DES FORGES

IDOLE DE SENCIE

Âge : 4 ans Mère : Venise de cencie Père : Tornados de crenon

Pleine : Althahir À terme le : 03/23



APPARTENANT À M. ALAIN DOLBECQ

FOUGERES DU SAP

Âge : 7 ans Mère : Anemone du sap Père : Uranium des grappes

Pleine : Iris des forges À terme le : 05/23



OFFICE DE TOURISME DU PAYS MÉLOIS

Place Charles de Gaulle
61170
Le Méle-sur-Sarthe



Crédits photos : @OTPaysMelois



Crédits photos : @OTPaysMelois



Crédits photos : @OTPaysMelois